

RADAR

Association des détaillants en alimentation du Québec

Audience sur la contrebande de tabac

« IL EST TEMPS DE BRISER
L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE »

Voir tous les détails dans le Suivi de dossiers en page 7



SOMMAIRE

Mot du président du conseil	3
Mot du président-directeur général	3
Section membres-fournisseurs	4
SUIVI DE DOSSIERS :	7-11



Contrebande de tabac	
■ Retour sur la commission des finances publiques	7-9
Loi sur les entreprises de services monétaire	
■ Les GAB : proche du dénouement!	9
Frais transactionnels	
■ Examen du système de paiement : Le suspense demeure	
■ Le surendettement des consommateurs, doit-on s'en préoccuper?	10
Agroalimentaire	
■ Livre vert : Report des audiences	
■ Affichage des résultats d'inspection des établissements alimentaires	
■ Prix du lait	11
Alcool	
■ Révision de la Loi sur les permis d'alcool par la RACJ	11

Contactez vos présidents régionaux :

ESTRIE Jean-François Frenette 450-375-0300 jff@depultra.com	Frédéric D'Amours 418-868-1477 fredericdamours@videotron.ca	MONTRÉAL (OUEST) Enrico Lalonde 514-620-4443 iga00517e.lalonde@sobeys.com
OUTAOUAIS Isabelle Tassé 819-568-5545 819-923-1876 isabelle@tasse.ca	GASPÉSIE Mathieu Viens 418-364-7380 mviens.metro@globetrotter.net	MONTRÉAL (EST) André Forget 514-493-1230 andre.forget@bellnet.ca
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN/ CÔTE-NORD Caroline Bouchard 418-543-3387 caro.axep@hotmail.com	Carl Desjardins 418-775-8915 karl.desjardinsiga@hotmail.com	MAURICIE Marc DeMontigny 819-376-3028 marc@metrofournier.ca
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/ NORD-DU-QUÉBEC Julie Pelletier 819-874-7741 julie@igapelletier.com	CENTRE-DU-QUÉBEC Martin Auger 819-293-6937 iganicolet@cgocable.ca	MONTRÉAL (EST) Michel Lemieux 450-658-1831 iga00386michel.lemieux@sobeys.com
BAS-ST-LAURENT	QUÉBEC/ CHAUDIÈRE-APPALACHES Francis Veilleux 418-386-5744 418-390-2300 francisveilleux@globetrotter.net	



Fondée en 1955, l'Association des détaillants en alimentation du Québec (A.D.A.) est la seule association qui représente l'ensemble des détaillants propriétaires en alimentation propriétaires du Québec. Sa mission est de défendre et représenter leurs intérêts professionnels, sociopolitiques et économiques quels que soient leur bannière et le type de surface qu'ils opèrent.

Les articles publiés dans le RADAR relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs. Toute reproduction de textes ou extraits n'est permise que sur autorisation et doit porter la mention « Reproduit de la revue RADAR ».

300, rue Léo-Pariseau, bureau 1100
Montréal (Québec) H2X 4C1

Téléphone : (514) 982-0104 1 (800) 363-3923
Télécopieur : (514) 849-3021 info@adaq.qc.ca

www.adaq.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN : 1708-4776



Éditeur
Florent Gravel
fgravel@adaq.qc.ca

Rédacteur en chef
Mathieu Fraser
mfraser@adaq.qc.ca

Comité de rédaction
Pierre-Alexandre Blouin
pblouin@adaq.qc.ca

Mathieu Fraser
mfraser@adaq.qc.ca

Conception, infographie
IntraMédia
Hélène Ouellet
houellet@datamark.ca

Traductions
Traduction mÉMOTS
traductions@memots.com

Illustration
Jacques Laplante
jacques@jacqueslaplante.com

Impression
IntraMédia

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif
Daniel Choquette, *Président*
Dominic Arsenaux, *Vice-président*
André Forget, *Trésorier*
Michel Dépatie, *Secrétaire*

Administrateurs
Caroline Bouchard
Marcel Clermont
Jonathan Champagne
Bruno Desrochers
Jacques Falardeau
Mario Sauvé
Yan Gladu
Christian St-Jacques
Caroline Leduc
Ginette Reid

PERMANENCE DE L'A.D.A.

Florent Gravel *Président-directeur général*
Pierre-Alexandre Blouin *Vice-président, Affaires publiques*
Ginette Desjardins *Adjointe au président-directeur général*
Mathieu Fraser *Conseiller en communication et affaires publiques*
Louise Gravel *Responsable des événements et de la base de données*
Manon Dextras *Directrice, Finances et administration*

POINTS DE VUE



Daniel Choquette
Provigo Marieville

Président du conseil

Bonjour à tous,

Je suis fils d'épicier dans une entreprise familiale depuis 38 ans et dont je suis devenu propriétaire avec mon frère en 1998. Ce n'est pas la plus grande épicerie, mais une entreprise dont je suis fier et pour laquelle je ne compte pas les heures. Après neuf ans d'engagement au sein de l'A.D.A., je me sens prêt pour vous représenter comme président. Jusqu'à aujourd'hui, mon implication m'a, entre autres, amené à être coprésident du comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce alimentaire ou, si vous préférez, le CSMOCA, l'acronyme plus souvent utilisé. Je représente aussi l'A.D.A. aux activités de nos partenaires canadiens du CFG (Canadian Federation of Independent Grocers) depuis 3 ans.

Sur une note plus personnelle, j'aime le football, un sport où le concept d'appartenance et d'engagement à l'équipe est étroitement lié à ses résultats. Je suis bien placé pour le savoir, j'ai été entraîneur pendant 15 ans, dont les 8 dernières à titre d'entraîneur-chef des Géants de St-Jean-sur-Richelieu, au niveau collégial AA (4 championnats provinciaux « Bol d'Or » consécutifs).

Avec tous les dossiers en cours : le prix minimum du lait, les frais de transactions électroniques, le Livre vert, la consigne, l'A.D.A. a besoin de tous ses joueurs (les recrues comme les vétérans) pour continuer à défendre vos intérêts dans ces dossiers qui touchent chaque détaillant, petit et grand, toutes bannières confondues. Une A.D.A. qui s'agrandit permet un positionnement plus fort au sein de l'industrie alimentaire chambardée par la venue de compétiteurs à plus grande échelle. Ensemble, nous pourrions mieux développer des rapprochements avec nos distributeurs et nos fournisseurs, tout en nous assurant d'une meilleure représentation au sein des instances gouvernementales et politiques.

Une A.D.A. plus forte sera bénéfique pour tous ses membres. Je vous rassure, je ne vous ferai pas toujours des allusions sportives, mais on doit travailler en ÉQUIPE pour obtenir du succès dans notre industrie.


Daniel Choquette



Florent Gravel

Président-directeur général

Le lait, encore le lait!

L'année dernière, à ce temps-ci, mon mot du PDG s'intitulait « Le verre déborde ». Dans la dernière édition, je vous entretenais du dossier du lait en mentionnant « Notre cri du cœur a été entendu ».

Croyez-le ou non, je dois encore vous parler du lait. Le 8 novembre dernier, nous avons été convoqués à une séance publique concernant une consultation sur l'abrogation du *Règlement sur les prix du lait de consommation*, qui se tiendra le 5 décembre 2011 à 10 h, à l'Hôtel des Seigneurs de St-Hyacinthe.

Moi qui croyais que la Régie avait compris qu'elle se devait de protéger les détaillants en imposant le prix de gros, j'en perds mon latin avec ce revirement de situation. Si jamais l'abrogation du Règlement survenait, la Régie mettrait non seulement la catégorie du lait en danger, mais hypothéquerait la survie de plusieurs détaillants.

J'aimerais bien savoir qui a eu cette crampe au cerveau. Si la Régie persiste dans cette direction, il faudra nous faire entendre haut et fort, et nous aurions besoin de votre présence le 5 décembre si cette séance était maintenue. Surveillez notre site Internet à cet effet.

Je ne peux passer sous silence le geste de Couche-Tard qui a décidé de vendre le lait premium au prix minimum fixé par la Régie. C'est beau la concurrence et la quête des parts de marché additionnelles, mais à quel prix? Que voulez-vous, il y a parfois des gestionnaires sans scrupules qui pensent posséder la vérité sans vraiment comprendre dans quel marasme ils plongent notre industrie.

Dans le dossier d'un autre liquide, je dois vous informer que nous n'avons pas signé le renouvellement de l'entente avec la SAQ. L'entente, d'une durée de 7 ans, prévoit des améliorations pour les distributeurs autorisés, mais aucune pour les détaillants.

Pour ce qui est de notre congrès, je veux féliciter ma sœur Louise et son équipe pour la merveilleuse fin de semaine qu'ils nous ont fait vivre. Seule ombre au tableau, soulevée par Guy Pelletier, nouvellement intronisé au Temple de la renommée de cette année, l'absence de notre ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Corbeil. Il ne voit pas encore l'importance du maillon de la chaîne que nous représentons, soit le dernier lien avec le consommateur et pourtant, son *Livre vert* et la campagne *Les Aliments du Québec, toujours le bon choix!* nous laissent croire le contraire. J'espère que ce petit oubli de sa part envers nous sera corrigé l'an prochain. Les gens que nous intronisons seraient pourtant très fiers de recevoir des mains de leur ministre cette importante reconnaissance de notre milieu.

Que le mois de décembre soit pour vous des plus profitables. Passez de Joyeuses Fêtes et à l'année prochaine!



Florent Gravel

SECTION MEMBRES FOURNISSEURS



Daniel Fradette

Président du Comité de direction des membres-fournisseurs (SMF)

Bonjour chers amis de l'alimentation,

C'est dans un esprit festif et plein d'enthousiasme que nous avons tenu notre 56^e congrès annuel au magnifique Fairmont Tremblant les 4, 5 et 6 novembre derniers. Plusieurs choses se sont déroulées et nous avons terminé l'année en beauté. D'ailleurs, les absents ont manqué toute une fin de semaine!

L'événement a marqué la fin d'une année très occupée pour notre comité. J'aimerais remercier l'ensemble des membres pour leur participation exceptionnelle. Le succès de notre première activité de réseautage et le recrutement des 25 nouveaux membres en témoignent.

Du nouveau dans l'air!

La SMF ne cesse d'évoluer et, conséquemment, certains se joignent à notre équipe ou y collaborent différemment. Ainsi, j'aimerais féliciter M. Marc Sauvageau pour sa nomination à titre de vice-président du Comité de direction. Je souhaite également la bienvenue à M. Christian Bérubé de Meilleures Marques Itée qui s'est joint à notre équipe. Finalement, je tiens à féliciter MM. Michel A. Fortin (JTI-Macdonald), Jean-François Courchesnes (Groupe Chagall inc.) ainsi que Gérald Cayouette (Aliments de consommation Maple Leaf) qui ont tous été reconduits dans leurs fonctions. Plusieurs défis nous attendent et leur engagement est fortement apprécié. Merci pour votre présence et continuez d'être d'aussi bons ambassadeurs du comité SMF.

Comme toute bonne histoire ne vient jamais sans son lot de mauvaises nouvelles, c'est avec regret que nous accueillons le départ de Mme Marie-Josée Henri (Boulangeries surgelées Maple Leaf) puisqu'elle occupera de nouvelles fonctions chez Pepsi-Co. J'aimerais la remercier pour sa généreuse contribution et lui souhaiter un avenir prometteur auprès de sa nouvelle équipe.

La fin d'une ère et le début d'une autre

Le 56^e congrès a marqué la fin du mandat de M. Christian Jasmin, président du CA

de l'A.D.A. de 2008 à 2011. Je lui offre mes plus sincères remerciements pour son soutien indéfectible durant la totalité de son mandat et, par le fait même, je lui souhaite la bienvenue au comité SMF à titre de représentant des détaillants.

L'arrivée du nouveau président, M. Daniel Choquette, m'enchante et me rassure quant à l'avenir de l'A.D.A. C'est un homme d'équipe, possédant une excellente compréhension des enjeux du secteur agroalimentaire. Ayant eu Daniel comme entraîneur au football et gagné 2 « Bol d'Or » avec lui, je suis convaincu qu'il saura rallier les troupes autour d'objectifs communs.

À suivre ...

Ce n'est pas une surprise si je vous dis que nous allons continuer de travailler sur la question du transport et des répercussions qui en découlent. L'objectif étant de trouver des solutions rapides et concrètes pour limiter les conséquences pour nos clients et consommateurs. Des rencontres avec tous les intervenants aux niveaux politique, économique et commercial ont été effectuées avec succès et nous demeurons optimistes pour le futur.

Dans un autre ordre d'idée, soyez à l'affût de nos prochaines activités dont notre fameux cocktail dinatoire prévu au printemps prochain. Aussi, ne manquez pas la première édition du Temple de la renommée des fournisseurs qui aura lieu lors du prochain congrès de 2012. J'en profite pour féliciter les marchands intronisés en 2011 soit : Michel Bouchard (IGA), Guy Pelletier (Métro), Yves Marcoux (Beau-soir) ainsi que Martine et Daniel St-Georges (Provigo).

Finalement, comment terminer cette dernière chronique de 2011 sans remercier tous ceux qui nous ont témoigné leur soutien et encouragement depuis la création du comité SMF. Nous vous remercions de croire en nous et en nos objectifs.

Longue vie à l'A.D.A. et surtout longue vie au comité SMF... A.D.A. un jour, A.D.A. toujours!

Daniel Fradette

Comité de direction des membres-fournisseurs de l'A.D.A.

Président	Vice-président	Trésorier	Secrétaire		
DANIEL FRADETTE Pepsi-Co Canada	MARC SAUVAGEAU Acosta Québec inc.	JEAN-FRANÇOIS COURCHESNES Groupe Chagall inc.	GÉRALD CAYOUE Les Aliments de consommation Maple Leaf	LUC JETTÉ Brasserie Sleeman Itée	MICHEL A. FORTIN JTI-Macdonald
CHRISTIAN BÉRUBÉ Meilleures Marques Itée/ Groupe St-Hubert	RICHARD GAGNON La Paysanne	STÉPHANE G. BOUCHARD Distribution Régitan Limitée	DOMENIC J. MANCUSO Saputo inc.	CHRISTIAN JASMIN IGA Famille Jasmin/ Marché Au Chalet Inc.	



toujours le bon choix!

www.toujourslebonchoix.com



Détaillants en alimentation, vous savez que les consommateurs d'ici sont de plus en plus nombreux à opter pour les aliments du Québec! **Plus de 12 000 produits** affichent déjà le logo Aliments du Québec et l'industrie innove sans cesse pour offrir de nouveaux produits tout au long de l'année.

Merci de faire **toujours le bon choix** en privilégiant et en mettant en valeur les aliments d'ici.
Vos choix comptent pour beaucoup dans l'économie du Québec.

Chantal Fontaine

Québec

Les nouveaux billets canadiens en polymère

Sûrs • Durables • Novateurs

Êtes-vous prêts?
Commandez votre trousse d'information gratuite
pour en savoir plus.

100 \$: dès novembre 2011

50 \$: dès mars 2012

20 \$, 10 \$ et 5 \$: d'ici la fin 2013



SUIVI DE DOSSIERS

Voici un aperçu des développements de certains dossiers que nous menons et des nouvelles d'actualités reliées à votre secteur d'activités. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire ou encore pour nous transmettre des renseignements qui nous permettront de mieux documenter nos dossiers.

CONTREBANDE DE TABAC

Retour sur la commission des finances publiques

Le 17 octobre dernier, l'A.D.A. est allée présenter son mémoire aux députés siégeant à la Commission sur les finances publiques de l'Assemblée nationale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un mandat d'initiative portant sur l'étude des mesures pour contrer la consommation de tabac de contrebande. Cependant, la commission a imposé les trois balises suivantes afin de guider ses travaux et les présentations des groupes participants :

- ne pas envisager la diminution des taxes sur les produits du tabac comme solution possible à ce phénomène;
- aborder la question de la contrebande du tabac en mettant en évidence le problème engendré par l'accessibilité sociale et l'usage du tabac de contrebande;
- ne pas présenter ou étudier le phénomène de la contrebande du tabac de manière à cibler certaines communautés particulières.

Tout en s'assurant de respecter ses balises, l'A.D.A. a proposé trois mesures concrètes pour contrer le commerce illégal de tabac au Québec dont voici un bref aperçu :

Étendre les escouades spécifiques mixtes de lutte à la contrebande et en assurer la pérennité

La sensibilisation de la population et la prévention sont garantes de succès, mais demeurent néanmoins incomplètes sans répression envers les contrevenants. C'est dans cette optique que l'A.D.A. a soutenu le projet VITAL depuis ses débuts, au printemps 2008. Nous croyons que les fonds actuellement engagés demeurent insuffisants pour obtenir des résultats optimaux. Si l'on veut réellement maintenir la pression sur les réseaux de contrebande qui, rappelons-le, sont de plus en plus contrôlés par le crime organisé, il faut étendre les escouades et programmes calqués sur VITAL à l'ensemble du territoire. Aucune région ne doit être épargnée et des fonds doivent être continuellement investis pour pouvoir maintenir la pression sur les réseaux criminels.



Responsabiliser le fumeur en rendant illégale la possession de cigarettes non identifiées

L'A.D.A. pense que le gouvernement pourrait intégrer une disposition dans la Loi sur le tabac, qui rendrait illégaux la possession ou l'usage de cigarettes non identifiées par un fabricant reconnu. Cette mesure viendrait appuyer les autres mesures dissuasives, car les fumeurs sauraient qu'il existe un risque réel de contrôle et donc, de pénalité. Nous croyons qu'une telle réglementation enverrait un message plus cohérent aux fumeurs, tout en donnant aux autorités compétentes les moyens d'infléchir ce commerce trop souvent lié au monde criminalisé.

Contrebande de tabac

- Retour sur la commission des finances publiques

7-9

Loi sur les entreprises de services monétaire

- Les GAB : proche du dénouement!

9

Frais transactionnels

- Examen du système de paiement : Le suspense demeure
- Le surendettement des consommateurs, doit-on s'en préoccuper?

10

10

Agroalimentaire

- Livre vert : Report des audiences
- Affichage des résultats d'inspection des établissements alimentaires
- Prix du lait

11

11

Alcool

- Révision de la Loi sur les permis d'alcool par la RACJ

11





Pénaliser l'achat de tabac par des mineurs

La responsabilisation « officielle et légale » des fumeurs mineurs serait un moyen de dissuasion qui contribuerait à rendre moins acceptable socialement l'usage du tabac chez les jeunes et freinerait l'élargissement du bassin de fumeurs qui, malgré une pléiade de réglementations – multiplication des zones sans fumée, étalages, affichage, etc. – continue à se maintenir à 20 % au Québec. Cela rendrait aussi le message du gouvernement plus cohérent, car d'un côté on répète aux jeunes que fumer tue et d'un autre, on continue de les laisser fumer impunément du tabac de contrebande. Sans compter qu'une telle réglementation donnerait un sérieux coup de pouce pour « sortir » complètement le tabac des écoles et autres établissements majoritairement fréquentés par des mineurs.

Voici un portrait du positionnement d'autres groupes entendus lors des audiences :

Revenu Québec

- Contre l'idée d'abaisser la taxe sur les produits du tabac
- Contre l'idée d'augmenter la taxe sur les produits du tabac
- Contre l'identification obligatoire des cigarettes
 - Juge l'idée d'un registre des produits légaux... « trop complexe » !

Santé et Services sociaux Québec

- Favorable à l'élargissement de programmes tels que VITAL
- Favorable à l'augmentation de la taxe sur les produits du tabac
 - Doit être accompagnée d'un contrôle ou d'une réduction significative de la contrebande de tabac
- Contre l'idée d'abaisser la taxe sur les produits du tabac
- Préconise le développement d'une approche complémentaire visant à réduire la demande des consommateurs envers les produits de contrebande et souscrit à la recherche de solutions axées sur la débanalisation de l'usage de ces produits

NACDA

- Insiste sur l'importance d'un partenariat avec les Premières nations



- Favorable à l'élargissement de programmes tels que VITAL avec un support financier accru
- Insiste sur la nécessité de programmes éducatifs
- Propose que la Loi concernant l'impôt sur le tabac soit modifiée pour inclure une disposition automatique de destruction des preuves après leur saisie.
- Plaide en faveur d'un meilleur partage d'information entre l'Agence du revenu et les corps policiers de façon à ne pas compromettre les enquêtes



- Identifie l'A.D.A. comme représentant crédible des détaillants légaux
- Favorable à l'augmentation de la taxe sur les produits du tabac
- Favorable à l'identification obligatoire des cigarettes
 - Va même jusqu'à demander un marquage distinctif permettant d'identifier que le produit est destiné à la vente au Québec
- Croit qu'il faut agir sur les intrants des produits du tabac

AMDEQ

- Met l'emphasis sur l'importance de la lutte au tabagisme chez les jeunes



Représentant de Kabnawake (Mme Sky-Deer)

- Nie l'existence de contrebande du tabac étant donné qu'il n'est pas illégal de vendre de tels produits sur le territoire autochtone
- Contre l'idée de taxer les produits du tabac sur sa réserve



Les Mohawks d'Akwesasne (M. Mike Mitchell)

- Pas opposé à l'idée de taxer (eux-mêmes) les cigarettes qui passent sur leur territoire
 - Conditionnel à l'obtention d'une redevance sur les revenus engendrés



- Souhaiterait une baisse du niveau de taxe
- Propose un gel des réglementations entourant la vente de tabac
- Souhaite des actions concertées entre l'Ontario et le Québec pour enrayer la vente de tabac de contrebande



- Contre l'identification obligatoire des cigarettes
 - Trouve que ça ne fait qu'augmenter leur fardeau fiscal
- Favorable à l'idée d'abaisser la taxe sur les produits du tabac
- Contre l'augmentation de la taxe sur les produits du tabac

LOI SUR LES ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRE

Les GAB : Proche d'un dénouement

Après plusieurs mois de suspense, nous voilà proches d'un dénouement dans le dossier des guichets automatiques bancaires privés (GAB). Rappelons qu'à l'automne 2010,

l'Assemblée nationale adoptait – dans un empressement inquiétant – la Loi sur les entreprises de services monétaires sans évaluer l'impact qu'elle aurait sur les opérateurs de GAB (ses derniers n'ayant pas été invités aux audiences publiques).

La rédaction et la mise en application du règlement découlant de cette nouvelle loi sont confiées à l'Autorité des marchés financiers (AMF). En juillet 2011, l'AMF entamait des consultations publiques sur le Règlement d'application de ladite Loi en vue de la rédaction de celui-ci.

Craignant que la nouvelle loi ait comme impact de rayer de la carte le marché des GAB, l'A.D.A. a multiplié les interventions afin de protéger cet outil qui, pour plusieurs commerçants, est la seule option pour ne pas payer les frais transactionnels exorbitants qu'exigent les banques.

Au moment d'aller sous presse, l'A.D.A. apprenait que l'AMF entend fermer le dossier cet automne en vue d'une approbation finale du règlement fin 2012. Plusieurs signes témoignent d'une ouverture de l'AMF à remédier aux craintes anticipées par les propriétaires de GAB. C'est donc dire que le dénouement risque d'être positif, et ce, en partie grâce à une collaboration exemplaire des membres de l'A.D.A.



FRAIS TRANSACTIONNELS

Examen du système de paiement : Le suspense demeure

Le groupe de travail a terminé ses consultations et souhaite soumettre son rapport final au ministre Flaherty d'ici la fin de l'année. En fait, son rapport devrait être déposé en deux parties. D'abord d'ici décembre, un document nommé « Going digital » (titre pas encore traduit) portant sur les résultats de 3 des groupes consultatifs présentera les propositions visant l'industrie. Ensuite, la partie portant sur les recommandations réglementaires sera soumise au ministre. Il y a fort à parier que l'échéancier de départ prévu à la fin de 2011 sera difficile à respecter.

Nous espérons toujours que le contrôle – du moins la limitation – des frais de transaction fera partie intégrante des recommandations du Groupe de travail, mais également que le gouvernement Harper ait saisi l'urgence d'intervenir pour les propriétaires de commerces de partout au Canada qui subissent les abus croissants des institutions financières.

Rappelons que, créé en juin 2010 par le ministre des Finances du Canada, Jim Flaherty, le *Groupe de travail sur l'examen du système de paiement* a déposé un premier rapport décrivant l'évolution de leur réflexion à la fin août 2011.

Faits saillants du 1^{er} rapport

- Admet la problématique quant aux montants payés par les commerçants en frais transactionnels
- Évoque la possibilité d'implanter une nouvelle législation dont l'objectif serait d'établir les normes minimales pour l'industrie (pas d'imposition de plafond pour les émetteurs de crédit et les grandes banques)
- Propose de créer un Organisme sectoriel autoréglementé (OSA) à adhésion obligatoire pour les intervenants du système de paiement
- Propose de mettre en place un organisme de surveillance des paiements (OSP) public ou indépendant

Le surendettement des consommateurs, doit-on s'en préoccuper?

En octobre dernier l'étude du projet de loi 24 proposé par le ministre Jean-Marc Fournier fut réalisée. Ce projet de loi vise à contrer l'endettement à la consommation des ménages québécois qui, en 2009, était estimé à 37,5 %. Il prévoit également de réduire à 5 % le paiement minimal sur les cartes de crédit et, en cas de non-paiement, à rendre les institutions financières responsables du crédit des consommateurs. De plus, le projet pourrait obliger les commerçants à vérifier la capacité des consommateurs à rembourser leur crédit.

Certains groupes s'opposent à de telles mesures prétextant entre autres qu'il faudrait plutôt s'attaquer aux taux d'intérêt faramineux des cartes de crédit (situés entre 20 et 24 %). D'autres craignent une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs et plaident en faveur de l'accroissement de l'éducation financière dès l'enfance.

De son côté, l'A.D.A. s'inquiète surtout du flou entourant l'obligation des commerçants à vérifier la capacité de payer des clients avant d'accorder un prêt. Il faut éviter de confondre commerçants et compagnies de crédit, car de façon générale, les bannières émettrices de cartes de crédit ne sont que les intermédiaires pour les institutions financières.

Nous reconnaissons que le surendettement des ménages est un problème. Cependant, nous pensons que les banques devront tôt ou tard prendre leur responsabilité face au crédit à la consommation. Les détaillants en alimentation sont, quant à eux, déjà aux prises avec des frais transactionnels exorbitants – imposés par ces mêmes banques – pour tout achat effectué par carte de crédit.

Virez votre banque?

Tel est le message de madame Kristen Christian – citoyenne Américaine – qui s'est insurgée contre une nouvelle augmentation des frais mensuels que lui impose la *Bank of America*. Exaspérée de constater que



sa banque, comme plusieurs autres, décide d'augmenter ses frais mensuels, et ce, malgré que l'État américain les ait sauvés de la faillite en 2008, elle décide de fermer son compte.

Consciente que si elle est seule à le faire son geste n'aura aucun impact, elle invite ses 500 amis Facebook à faire de même. Deux semaines plus tard, 60 000 personnes ont signalé leur intention de faire pareil. Gageons que s'ils avaient ce choix, plusieurs détaillants en alimentation aimeraient suivre cette initiative.

Partenariat entre BMO et Sobeys : la carte débit priorisée



Le 24 octobre dernier, BMO Banque de Montréal et Sobeys inc. annonçaient la création de deux nouveaux comptes bancaires dits sans frais par transaction et « conçus pour aider les consommateurs à économiser davantage et à recevoir des récompenses échangeables contre des produits d'épicerie ». Au Québec, ce type de compte portera le nom de *comptes de chèques et d'épargne BMO IGA AIR MILES* et sera assorti d'une carte de débit.

Au moment où consommateurs et commerçants sont ensevelis sous les frais bancaires de toute sorte, l'A.D.A. se réjouit du fait que le débit a été privilégié au crédit.

AGROALIMENTAIRE

Livre vert : Report des audiences

En juin dernier, le MAPAQ déposait le très attendu Livre vert pour une politique bioalimentaire. Des audiences de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) étaient prévues pour la mi-septembre, mais voilà qu'au mois d'octobre le MAPAQ annonce qu'elles sont reportées au début de 2012. Soucieuse que des mesures concrètes soient intégrées à une future loi-cadre afin de rendre les produits du Québec plus accessibles, l'A.D.A. attend avec impatience la date de son audience, fort probablement au début de 2012.

Affichage des résultats d'inspection des établissements alimentaires

Depuis septembre dernier, un groupe de travail – dont fait partie l'A.D.A. – a été mandaté par le MAPAQ pour étudier la possibilité d'implanter un *Programme de publication des résultats d'inspection des restaurants et autres établissements alimentaires*. Conscients que des modèles de programmes similaires existent à Toronto et à New York, les membres du groupe de travail entendent évaluer les avantages et inconvénients de chaque modèle et évaluer l'arrimage possible avec le système québécois.

Bien que l'objectif du ministère soit d'arriver à proposer, avant la fin de l'année, un scénario consensuel d'implantation dudit programme, plusieurs questions demeurent quant aux modalités d'application d'un tel programme. L'A.D.A., tout comme les inspecteurs du MAPAQ, s'inquiète plus particulièrement de la capacité de maintenir des inspections uniformes et régulières sur l'ensemble du territoire québécois. Il est primordial que les normes soient les mêmes pour tous et que des mesures concrètes nous permettent de nous assurer qu'il en soit ainsi. Il est également incontournable de prioriser et de vulgariser l'information qui serait rendue publique. À moins de vou-

loir affoler la clientèle, il ne serait pas très réfléchi de diffuser tels quels les cas de non-conformité d'un point de vente donné. La dernière question est celle du coût entourant un tel programme et de qui devra l'assumer. Il serait aberrant que les détaillants fassent encore les frais d'une révision du modèle des inspections, nous avons déjà donné!

PRIX DU LAIT

Il est minuit moins une!

À notre grand désarroi, le dossier du prix du lait va de rebondissement en rebondissement. Au mois de juin dernier, après avoir statué « qu'il y a lieu de considérer l'équité entre les laiteries et les détaillants dans le partage de l'indexation des autres coûts », la Régie des marchés agricoles et alimentaires s'est dite intéressée à recevoir les propositions qui pourraient lui être faites dans le cadre de la révision des mécanismes de fixation des prix du lait de consommation.

Croyez-le ou non, le 8 novembre dernier, l'A.D.A. a été convoqué à une séance publique concernant une consultation sur l'abrogation du Règlement sur les prix du lait de consommation, qui aura lieu le **5 décembre 2011 à 10 h, à l'Hôtel des Seigneurs de St-Hyacinthe**.

Avec un produit sous gestion de l'offre qui garantit un prix aux producteurs, l'abrogation mettrait un terme aux prix maximums du lait vendu à un détaillant et en plus, permettrait à un commerçant sans scrupule de se servir du lait comme produit d'appel. Si jamais l'abrogation du Règlement survenait, la Régie mettrait non seulement la catégorie du lait en danger, mais hypothéquerait la survie de plusieurs détaillants et particulièrement les petites surfaces.

Il plus important que jamais de se mobiliser afin qu'une telle aberration ne se concrétise pas et nous espérons que vous serez nombreux le 5 décembre prochain lors des consultations. L'abrogation du règlement n'est malheureusement basée que sur une vision à court terme et mènera inévitablement à l'effondrement du marché. Puisqu'il est encore temps, l'A.D.A. exhorte la Régie de ne pas aller de l'avant avec ce projet et reste ouvert au dialogue afin d'expliquer ses craintes. À suivre ...

Pour plus d'information



www.adaq.qc.ca



notre page facebook

ALCOOL

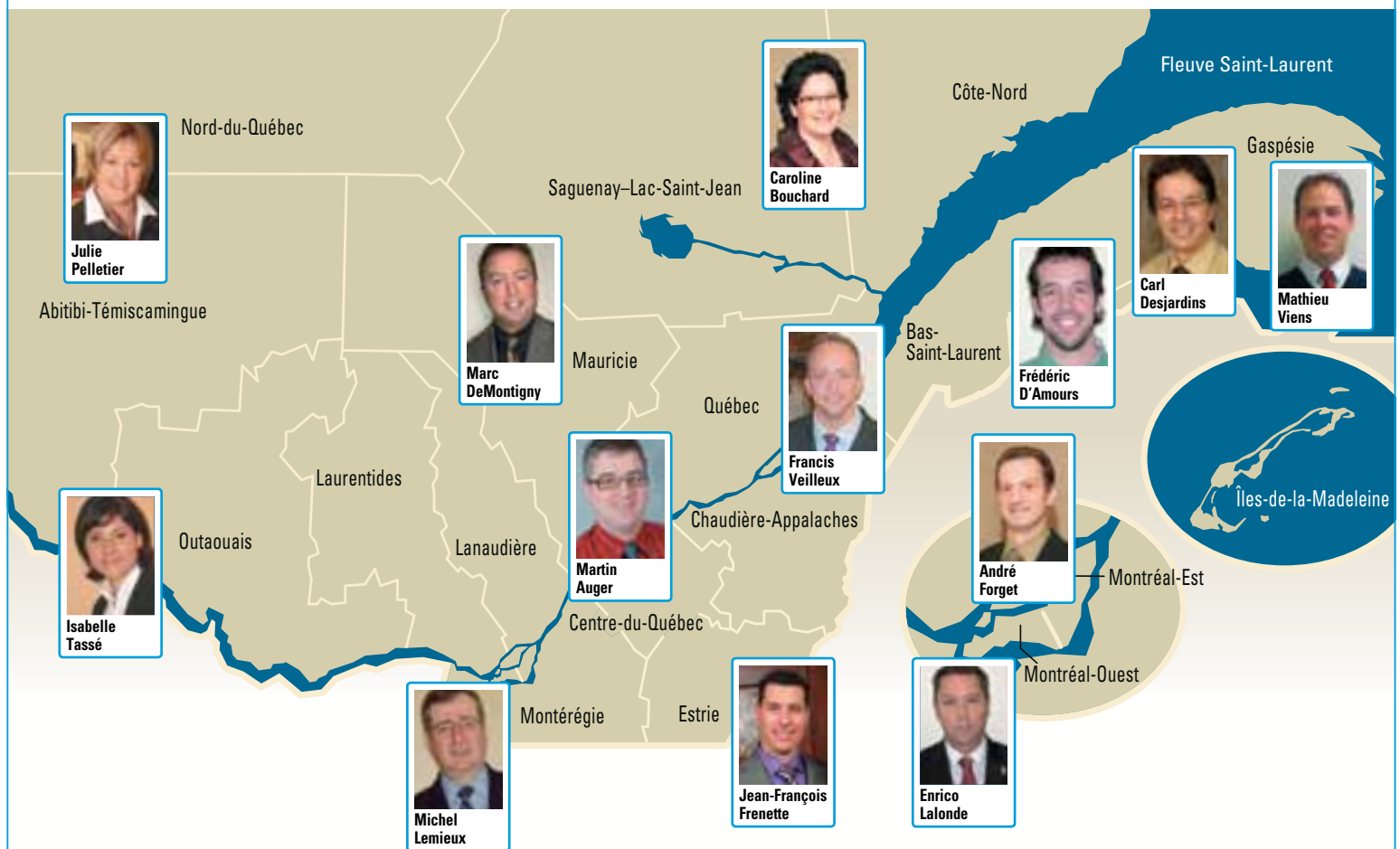
Révision de la Loi sur les permis d'alcool par la RACJ

Depuis de nombreuses années, on nous promet une révision en profondeur de la législation entourant les alcools. À l'été 2011, une rencontre avec la nouvelle présidente de la RACJ, Christine Ellefsen, nous a permis de lui faire part de nos recommandations. Bien à l'écoute de nos revendications, elle tempère néanmoins nos demandes en spécifiant qu'elle n'entend pas tout régler d'un coup, mais qu'elle compte faire un pas en avant en apportant des correctifs à plusieurs points problématiques reliés aux permis, mais pas aux enjeux de mise en marché et surtout pas aux prix minimums de la bière. Comme personne n'a osé toucher aux alcools depuis des années, à part le MDEIE pour exproprier les boissons de malt, nous accueillons alors son ouverture avec satisfaction.

L'A.D.A. a participé à une rencontre de pré-consultation des propositions d'amendement à la Loi sur les permis d'alcool le 12 octobre dernier. Très attendus, une multitude de groupes de l'industrie participent à cette rencontre. Malheureusement, nous avons été surpris de constater que la majorité des propositions touchent seulement les restaurants et les bars.

Nous avons donc acheminé une lettre à Mme Ellefsen résumant nos revendications et attendons impatiemment la publication officielle du projet de Loi prévu vers la fin du mois de novembre. Espérons que les préoccupations des détaillants soient considérées à la hauteur de leur implication dans ce dossier très important pour eux.

Nos présidents régionaux



Pour rejoindre la présidente ou le président de votre région

ESTRIE

Jean-François Frenette
Dépanneur Ultra des Cantons
(Boni-Soir)
450-375-0300
jf@depultra.com
1359, rue Principale
Granby, Québec J2G 8C8

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / NORD-DU-QUÉBEC

Julie Pelletier
IGA Pelletier Carrefour
819-874-7741
julie@igapelletier.com
1801, 3^e Avenue
Val-d'Or, Québec J9P 5K1

MAURICIE

Marc DeMontigny
Supermarché R. Fournier inc.
(Metro)
819-376-3028
marc@metrofournier.ca
850, Thibeau
Trois-Rivières, Québec G8T 7A6

BAS-ST-LAURENT

Frédéric D'Amours
Marché Centre-Ville (Richelieu)
418-868-1477
fredericdamours@videotron.ca
59, Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup, Québec G5R 1L4

MONTRÉAL-EST

André Forget
Dépanneur Forget (Beau-Soir)
514-493-1230
andre.forget@bellnet.ca
8445, Ontario Est
Montréal, Québec H1L 3E7

OUTAOUAIS

Isabelle Tassé
Supermarché Tassé (Provigo)
819-568-5545
isabelle@tasse.ca
22, Des Flandres
Gatineau, Québec J8T 4R7

CENTRE-DU-QUÉBEC

Martin Auger
Super Marché Clément (IGA)
819-293-6937
iganicolet@cgocable.ca
2000, boulevard Louis-Frédéric
Nicolet, Québec J3T 2A2

MONTRÉGIE

Michel Lemieux
Marché Michel Lemieux inc.
(IGA)
450-658-1831
iga00386michel.lemieux@sobeys.com
450, boulevard Richelieu
Richelieu, Québec J3L 3R8

CARL DESJARDINS

Alimentation de la Mitis (IGA)
418-775-8915
karldesjardinsiga@hotmail.com
1330, Boulevard Gaboury
Mont-Joli, Québec G5H 4B2

MONTRÉAL-OUEST

Enrico Lalonde
IGA Extra, Famille Lalonde
514-620-4443
iga00517e.lalonde@sobeys.com
640, Jacques-Bizard
Montréal, Québec H9C 2H2

SAGUENAY-LAC ST-JEAN / CÔTE-NORD

Caroline Bouchard
Marché Centre-Ville (AXEP)
418-543-3387
caro.axep@hotmail.com
31, rue Jacques-Cartier Ouest
Chicoutimi, Québec G7J 1E7

QUÉBEC / CHAUDIÈRE-APPALACHES

Francis Veilleux
Boucherie Veilleux inc. (IGA Extra)
418-386-5744
francisveilleux@globetrotter.net
1000, boulevard Vachon Nord
Sainte-Marie-de-Beauce, Québec
G6E 1M2

GASPÉSIE

Mathieu Viens
Marché L.V. Ltée (Metro)
418-364-7380
mviens.metro@globetrotter.net
686, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer, Québec G0C 1J0



**Association
des détaillants
en alimentation
du Québec**

ÉPICIER CANADIEN INDÉPENDANT DE L'ANNÉE 2011

CANADIAN FEDERATION OF INDEPENDENT GROCERS • FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉPICIERS INDÉPENDANTS

félicitations aux gagnants nationaux du Québec!



L. Dufresne et Fils Ltée, Val-David, QC
Gagnants du Prix Or 2011,
Catégorie des petites surfaces



Métro Plouffe de Sherbrooke, Sherbrooke, QC
Gagnants du Prix Argent 2011,
Catégorie des surfaces moyennes



IGA Des Sources, Québec, QC
Gagnants du Prix Argent 2011,
Catégorie des grandes surfaces

MAÎTRE MARCHANDISEUR CANADIEN 2011



Magasin Coop, IGA n° 367,
Montmagny, Québec



Marché Métro GP n° 23925,
Saint-Anne-des-Monts, Québec

félicitations aux gagnants du Prix de Mérite du Québec!

Date limite d'inscription au programme 2012
31 mars 2012

Inscrivez-vous en ligne au www.cfig.ca
Personne-ressource : Coordonnatrice, Services aux Membres
Jenni Koskinen
Courriel : jkoskinen@cfig.ca
Téléphone : 1.800.661.2344, poste 240

ATTENTION AUX DÉTAILLANTS Programme d'échange étudiants d'été

Afin de conscientiser les jeunes aux merveilleuses occasions de carrière qui existent dans l'industrie alimentaire, la FCEI organise encore une fois un programme d'échange étudiants d'été. Il s'agit maintenant d'un programme national permanent pour les membres de la FCEI et de l'A.D.A. Si vous connaissez des étudiants qui cherchent à plonger dans l'industrie alimentaire, c'est une excellente occasion pour eux d'apprendre comment l'industrie fonctionne à travers le Canada pendant 2 à 4 semaines de leur été. Pour en savoir plus OU pour participer, veuillez contacter Sacha Lalla au 416.492.2311, poste 222 ou à Slalla@cfig.ca.

ÉVÈNEMENTS

8^e Congrès annuel

de l'Association des Épiciers du Bassin Laurentien inc.



Le 2, 3 et 4 octobre dernier c'est déroulé le 8^e congrès annuel l'Association des Épiciers du Bassin Laurentien inc. (Marchands IGA). Sous la présidence d'honneur de M. Michel Bouchard (directeur général de la Coopérative des consommateurs de Lorette), les membres se sont donné rendez-vous au Château Frontenac de Québec. Rappelons que chaque année, la présidence revient au marchand IGA intronisé au Temple de la renommée de l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

Fidèle à son habitude, le comité organisateur avait concocté un heureux mélange de conférences et de festivités. Outre la traditionnelle joute de golf et les cocktails, les congressistes ont pu assister aux conférences de M. Geoff Molson (Famille Molson) et de plusieurs autres dirigeants d'entreprise dont MM Laurier Perron (Multi-Markets) et Daniel Fradette (PepsiCo).

Grande nouveauté de 2011, la *Ligue du vieux poêle* animée par Messieurs Rodger Brulotte et Yvon Lambert a été très appréciée de tous. Ces derniers ont payé un « bien cuit » (anti-hommage) à M. Michel Poirier (propriétaire des IGA de Saint-Lazare et de Hudson).

Le comité organisateur tient à remercier les nombreux participants et espère vous revoir l'an prochain!

Félicitations à M. Dany Benoit (IGA Famille Benoit – Saint-Hyacinthe) président du comité organisateur ainsi qu'au président de l'Association M. Bruno Lambert (IGA Lambert).



De gauche à droite : Geoff Molson (Famille Molson), Jean Martin (IGA Famille Martin – Pierrefonds)



De gauche à droite : Bruno Lambert (IGA Lambert), Daniel Fradette (PepsiCo), Yvon Lambert (ex-joueur du Canadien de Montréal), Christian Jasmin (IGA Famille Jasmin – Sainte-Adèle), Michel Poirier (IGA Poirier – Saint-Lazare)

ÉVÈNEMENTS

Prix Femmes d'affaires du Québec

Caroline Bouchard remporte les grands honneurs!

Le 9 novembre 2011 avait lieu la 11^e édition du gala *Prix Femmes d'affaires du Québec* organisé par le Réseau des Femmes d'affaires du Québec. Cette soirée prestigieuse regroupant 700 gens d'affaires vise à reconnaître, comme elles le méritent, des femmes qui s'illustrent dans le monde des affaires et contribuent à l'essor de la société québécoise.

Cette année, une administratrice et présidente régionale de l'A.D.A. a remporté les grands honneurs dans la catégorie Entrepreneur, grande entreprise. C'est en effet la propriétaire du Provigo Chicoutimi-Nord et du Marché Centre-Ville **Mme Caroline Bouchard** qui est repartie avec le Prix Fédération des Caisses Desjardins.

L'A.D.A. tient à féliciter Mme Bouchard pour cette distinction prestigieuse et pleinement méritée.

RÉSEAU

des Femmes d'affaires
du Québec inc. (RFAQ)

Unique réseau féminin d'affaires et d'entraide panquébécois, le Réseau des Femmes d'affaires du Québec inc. (RFAQ) contribue, depuis 1981, à la réussite et au rayonnement de ses milliers de membres - entrepreneures, travailleuses autonomes, gestionnaires et professionnelles - par les contacts et un éventail novateur de services et d'activités de réseautage. Dirigé par M^{me} Ruth Vachon, il se distingue, notamment par la diversité de ses membres, ses cellules d'entraide, ses activités de formation, ses avantages économiques, ses liens internationaux avec plus de 40 pays et, son initiative exceptionnelle lancée en 2001, le concours *Prix Femmes d'affaires du Québec*.

Pour plus d'information visitez le www.rfaq.ca



Mme Caroline Bouchard se voit remettre le Prix femme d'affaires québécoise 2011 catégorie grande entreprise par Mme Josiane Moisan, vice-présidente, Acquisition de talents, Relève et Carrière, Première vice-présidence humain et culture, Fédération des caisses Desjardins du Québec

CHRONIQUE

RESSOURCES HUMAINES

Lancement de huit nouvelles formations en ligne dans le secteur du commerce de l'alimentation par le CSMOCA.

C'est le mardi 4 octobre dernier, au Musée Pointe-à-Callière de Montréal, qu'a eu lieu le lancement officiel des nouvelles formations en ligne conçues par le Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce d'alimentation (CSMOCA). Les gens présents ont pu découvrir le contenu des formations, l'interface graphique et les détails du fonctionnement.

Lors de cette activité, une vidéo promotionnelle a été **projetée en grande primeur**. Il est maintenant possible de la visionner en page d'accueil du site Web au www.csmoca.org.

Ces formations en ligne sont le fruit d'un travail de longue haleine du CSMOCA et de ses partenaires. D'une durée variant entre deux et quatre heures chacune, elles transmettent les connaissances de base nécessaires pour l'ensemble des départements d'un commerce de l'alimentation (boulangerie et pâtisserie, fromages et charcuteries, mets préparés, poissonnerie, épicerie, boucherie, fruits et légumes). Elles permettent de développer les compétences des commis et, par conséquent, de valoriser la profession et de développer un fort sentiment d'appartenance. Chaque formation a été conçue en collaboration avec des experts : elles correspondent donc parfaitement à la réalité des travailleurs du secteur.

L'objectif poursuivi par le CSMOCA dans le développement de ces formations est d'offrir un outil efficace et performant qui saura permettre une meilleure intégration des nouveaux employés ainsi que de développer les compétences des employés déjà en poste. Les formations abordent des thèmes qui sont au cœur des préoccupations des commis, tels l'hygiène et la salubrité, le service à la clientèle, la connaissance des produits, etc.

Les formations développées sont accessibles gratuitement, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Ces trois facteurs offrent une nouvelle occasion à quiconque souhaite découvrir ce secteur, qu'il soit employé, étudiant, professeur à la recherche d'un nouveau défi ou simplement curieux.

Rappelons que quelque 167 000 personnes travaillent dans le commerce de l'alimentation au Québec, ce qui en fait un secteur d'activité économique de première importance. La mission du CSMOCA est de participer au développement de la qualification de la main-d'œuvre et de trouver des solutions pour parfaire l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Les formations en ligne ont été développées avec le soutien financier de la Commission des partenaires du marché du travail.

Le CSMOCA a également produit une vaste gamme d'outils pour les gestionnaires de magasins, les travailleurs et les experts du milieu de l'enseignement et de l'employabilité.

Pour connaître tous les détails des formations en ligne, ou pour en savoir davantage sur les activités et les outils développés par le CSMOCA, consultez le www.csmoca.org.

Nadine Moranville,
chargée des communications



Voici 8 nouvelles formations en ligne
GRATUITES conçues pour vous !

csmoca.org



formations
en ligne

MISSION PRÉVENTION



Les paroles s'envolent, les écrits restent

DOSSIER

Nous avions un dossier en « béton », comme on le dit dans notre jargon d'enquêteur... enfin... le béton du type qu'on étale sur les routes du Québec... pas celui de l'Ontario qui est dur comme du roc et qui ne s'effrite pas quand vient la première pluie.

Sylvie était commis comptable depuis plus de 8 ans. Lors de son congé de maternité, la nouvelle comptable a réalisé que Sylvie n'inscrivait pas ses vacances dans le système de paie. Donc, il y avait accumulation d'argent dans la banque de vacances de Sylvie, même si celle-ci prenait chacune des semaines de congé octroyées en vertu de la règle du 6 %. Nous avions de belles photos de Sylvie, les pieds dans le sable chaud du Sud et nous aurions même pu obtenir de grands témoignages de ses collègues de travail qui auraient dit combien la charge était lourde lorsque Sylvie était en vacances durant les 9, 10 et même 11 semaines qu'elle prenait chaque année. En comparant les dossiers de paie, il aurait été facile de mon-

trer que notre commis comptable adorée se payait des heures régulières alors qu'elle était en réalité absente du bureau.

Nous avons plutôt eu la grande surprise de découvrir que le patron ne gardait rien par écrit. Chaque semaine de vacances demandée et octroyée à Sylvie avait fait l'objet d'une entente verbale seulement. Il en était de même pour la transmission des politiques et des procédures d'entreprise. Même l'entente salariale de Sylvie avait été exécutée par une poignée de main!

Comment expliquer au juge en droit du travail ce que Sylvie avait le droit ou non de faire alors que le propriétaire ne pouvait même pas prouver qu'elle était au fait des politiques et des procédures internes? Comment expliquer que Sylvie n'avait pas 10 semaines de vacances, mais bien 4, alors que le propriétaire était incapable de prouver ce qu'il avait et n'avait pas autorisé? Comment prouver qu'il y avait malhonnêteté lorsque Sylvie quittait en se payant

des heures régulières alors que l'entreprise était gérée par mille et une exceptions non écrites?

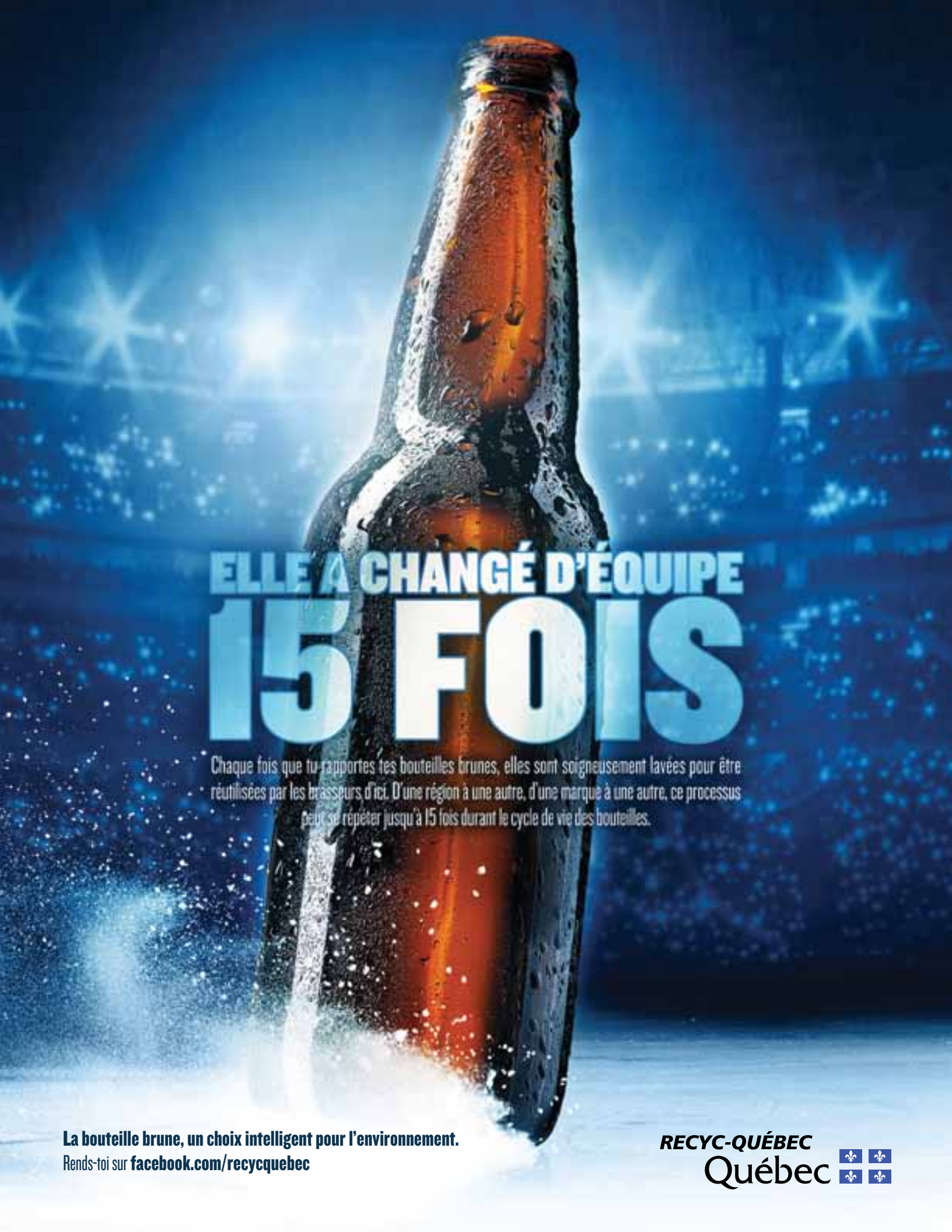
Nous ne le dirons jamais assez, en droit du travail, vous n'aurez jamais le gros bout du bâton à moins d'être préparé et organisé. Vous avez l'obligation de faire connaître vos procédures et politiques internes à vos employés.

Comment pourrez-vous prouver que vous avez bien fait votre travail?

- En ayant une copie, signée par vos employés, d'une confirmation de lecture et de l'acceptation desdites politiques et procédures.
- En autorisant les vacances, les augmentations de salaire et les avantages sociaux de façon écrite et en gardant une copie aux dossiers d'employés.

Les paroles s'envolent... les écrits restent.





ELLE A CHANGÉ D'ÉQUIPE 15 FOIS

Chaque fois que tu rapportes tes bouteilles brunes, elles sont soigneusement lavées pour être réutilisées par les brasseurs d'ici. D'une région à une autre, d'une marque à une autre, ce processus peut se répéter jusqu'à 15 fois durant le cycle de vie des bouteilles.

La bouteille brune, un choix intelligent pour l'environnement.
Rends-toi sur facebook.com/recycquebec

RECYC-QUÉBEC
Québec 



facebook

L'A.D.A. est sur **Facebook** : Suivez-nous!



S'abonner à notre page Facebook c'est :

- Vous informer sur l'actualité dans le secteur de l'alimentation
- Échanger directement d'enjeux d'actualité avec vos collègues et partenaires de l'industrie
- Faire partie d'une communauté de gens intéressé et intéressant

ACOSTA

S A L E S & M A R K E T I N G

Le 12 octobre 2011, M. Marc Sauvageau a été promu au poste de vice-président et directeur général – Acosta Québec et ce, en vigueur le 1er novembre 2011. Depuis son arrivée chez Acosta Canada en août 2006, Marc s'est démarqué à titre de dirigeant efficace autant dans la gestion des ventes que dans la gestion du personnel.

Dans son nouveau rôle, Marc aura l'entière responsabilité de tous les aspects des affaires au Québec, à l'exception des pétrolières et des petites surfaces (C & G). Ceci inclut les ventes, les clients, les commettants, le personnel ainsi que l'aspect financier. Au Québec, les personnes suivantes relèveront directement de Marc :

- Daniel Marchand – Directeur des services aux commettants
- Robert Emond – Directeur de l'équipe de vente au détail
- Maria Catallozzi – Directrice des services administratifs
- Patrick Nadeau – Directeur de l'équipe Métro Québec
- Tous les directeurs de comptes



La formation au travail, c'est déjà une protection.

Des solutions existent : des consignes de sécurité dès l'embauche
et une supervision adéquate préviennent les accidents du travail.

Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs
www.jeunesautravail.com





La Fondation Tirelire est active dans votre région!

Depuis six ans, la Fondation Tirelire a remis plus de 1,2 million de dollars en argent et en viande de porc à des centaines d'organismes qui luttent contre la faim au Québec. Depuis ce temps, votre communauté a sûrement été touchée par la générosité des producteurs de porcs du Québec. C'est année, la Fondation Tirelire remettra un total de 276 000 \$ à de nombreux organismes. Voici la liste des organisations qui reçoivent de l'aide cette année.

Abitibi-Témiscamingue – Centre de Bénévolat de la Vallée-de-l'Or, Ressourcerie Bernard-Hamel

Bas-Saint-Laurent – Contact Emploi, Cuisines collectives de Dégelis, La petite bouffe des Frontières, Cuisine collective de la région de Matane, Cuisines collectives de Cabano

Beauce – Moisson Beauce, Maison de la Famille Beauce-Etchemins, Centre-Femmes de Beauce, Comité d'aide de Beauceville, Maison de la Famille Nouvelle-Beauce, L'Assiettée Beauceronne

Centre-du-Québec – Cuisines collectives des Bois-Francs, Le groupe de La Table populaire, Moisson Mauricie et Centre-du-Québec, La Sécurité alimentaire, Comptoir alimentaire Drummond, Carrefour d'entraide Drummond

Côte-du-Sud – Maison de la Famille de la MRC de L'Islet, Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup, Maison de la Famille du Grand-Portage, Moisson Rimouski-Neigette, Cuisine collective Croc-ensemble des Basques, Moisson Kamouraska

Estrie – Cuisines collectives Les Tabliers en folie, Centre d'action bénévole de Bedford et environs, Cuisines collectives Bouchée double Memphrémagog, Centre d'action bénévole de Waterloo, Cuisines collectives du Haut-Saint-François

Lanaudière – Moisson Lanaudière, Les Ailes de l'Espoir de Saint-Calixte, Les Œuvres de Galilée, Fin à la faim, Cuisines collectives de Matha, Action Famille Lavaltrie, La Soupière Joliette-Lanaudière, La Clef familiale Saint-Barthélemy, Comptoir alimentaire l'Essentiel de Lavaltrie

Mauricie – CAB de la Moraine, CAB du Rivage, Point de Rue, Table des amis de Louiseville, CAB des Riverains

Outaouais-Laurentides – Centre d'entraide Racine-Lavoie, Les Serres de Clara, Moisson Outaouais, Centre Espoir de Gatineau, Banque alimentaire de la Petite-Nation, Centre d'entraide d'Argenteuil, Moisson Laurentides, Centre d'aide Source de vie, La mie de l'entraide

Québec – Les Œuvres de la Maison Dauphine, ORAPÉ, La Baratte, Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier, Maison Richelieu, Les Déjeuners du bonheur, Moisson Québec, Re-Fa-Vie

Saguenay-Lac-Saint-Jean – Café-Jeunesse de Chicoutimi, Séjour Marie-Fitzbach, Service alimentaire La Recette, Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saint-Hyacinthe – CAB de la Seigneurie de Monnoir, Les Jardins de la Terre, CCAB de la Vallée-du-Richelieu, Moisson Maskoutaine, Cuisine collective LIMO, Centre de bénévolat d'Acton Vale

Saint-Jean-Valleyfield – Café des Deux Pains, Rencontre Châteauguoise, Une Affaire de Famille, Moisson Sud-Ouest, Aux sources du bassin de Chambly, Sourire sans fin

Montréal – Maison d'entraide St-Paul/Émard, Comité social Centre-Sud, Moisson Rive-Sud, Chic Resto Pop, L'Itinéraire, Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne de Saint-Henri, Fondation d'aide Directe - SIDA Montréal, Information Alimentaire Populaire Centre-Sud, Le Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)

Christian Jasmin
IGA Famille Jasmin,
Marché au Chalet inc.
Ste-Adèle



Trois années à la présidence, un constat :
S'impliquer ça rapporte ... à tous!

MERCI!

Il y a 3 ans déjà les membres du Conseil d'administration m'acceptaient comme président, pour un total de 7 belles années au sein du Conseil de l'A.D.A. Il est toujours salubre d'apporter une bonne dose de sang neuf. À mon arrivée, Florent Gravel présidait le Conseil et l'année suivante (après la vente de son magasin), il succéda à Michel Gadbois à la direction de la permanence, et Annick Gazaille était à son tour élue présidente du Conseil.

N'en déplaise à certains, ont en a brassé des affaires depuis ce temps, assez je crois pour susciter votre intérêt. Nous avons brassé le bouillier de Loto-Québec, nous sommes attaqués aux heures d'ouverture, avons brassé des bouteilles de bière vides, avons dirigé votre attention sur les frais transactionnels, avons rétabli les ponts avec CFG, avons accru notre participation à Aliments du Québec et plusieurs autres organismes. Nous avons également rétabli la rentabilité du salon SIAL (dont nous sommes actionnaires) en l'orientant sur le chemin du développement. Nous avons lutté pour protéger nos intérêts futurs dans le lait, le commerce du tabac légal versus la contrebande qui malheureusement ne sera jamais totalement enrayée. Nous avons protégé nos acquis dans la consigne, nos profits dans la catégorie du vin, avons développé le Temple de la renommée (qui rend hommage à nos bâtisseurs) et appuyé le développement des formations mises en place par le CSMOCA. Nous avons fait valoir nos revendications dans la révision de la *Loi sur l'environnement*, participé aux tables de concertation du ministre du MAPAQ et à l'ébauche de la nouvelle politique bioalimentaire. Très important, nous avons remis sur pied notre section membres fournisseurs, et ce, pour le bien de tous.

Je pourrais énumérer plusieurs autres exemples, mais je crois que vous en avez assez de ma liste d'épicerie.

Moi, j'ai décidé de m'impliquer dans la gestion de mon entreprise, mais aussi dans les règles et les rapports de force qui régissent mon industrie, notre industrie. Ces règles ne sont pas toujours pures et ne permettent pas toujours une saine gestion de nos entreprises. Vous épiciers, manufacturiers, grossistes, vous êtes impliqué dans la gestion « quotidienne » de vos entreprises et pour assurer votre réussite, vous devez à tout le moins demeurer informés des thèmes défendus par votre association et lui faire connaître vos commentaires, recommandations, satisfactions ou même déceptions. Vous vous devez au moins cela pour assurer un contexte futur agréable à votre entreprise.

À chacun sa capacité d'implication. Nous avons tous nos tracas, nos obligations, nos occupations, mais l'A.D.A. n'existe que pour nous. Elle doit vous sentir, elle doit être en interaction avec vous. Si jamais vous avez envie d'en faire un peu plus, c'est votre tour. J'ai eu le mien, j'ai eu la chance de redonner à une industrie qui me permet de bien gagner ma vie et de faire prospérer mon entreprise. Maintenant, c'est à votre tour d'influer sur NOTRE industrie. Levez-vous, vous avez une occasion en or de participer au « quotidien » de NOTRE association : l'A.D.A.

Votre participation à la vie de votre association, à ses activités, est essentielle à son développement. Après trois ans à la présidence, mon constat est que l'A.D.A. est essentielle, elle fait bien son travail et remplit bien sa mission. Mais elle ne réussit pas toujours à bien le communiquer. C'est un défi important que devra relever mon successeur, il ne sera pas seul, il pourra toujours compter sur moi.

Pour relever ce défi, ça prend fort probablement plus de moyens et malheureusement l'argent ne pousse pas dans les arbres. Vous voyez maintenant l'importance de votre

présence à la vie sociale de votre association. À ceux qui sont présents : merci! Les autres, ont vous attend, il y a toujours de la place pour vous.

Merci pour votre appui au cours de ces trois dernières années et longue vie à l'A.D.A.!

Christian Jasmin

Succès

56^e congrès annuel de l'A.D.A. : Un franc succès!



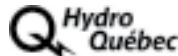
Merci aux partenaires



Merci aux commanditaires



A. Lassonde Inc.



CHRONIQUE PLACEMENT

La méthode Stuart Lucas

Pour ceux qui ne le connaissent pas, Stuart E. Lucas est l'héritier de quatrième génération de la fortune familiale *Carnation*, cette entreprise familiale qui fut vendue à Nestlé en 1985. Depuis, M. Lucas agit comme conseiller auprès des familles fortunées. Parmi ses nombreuses publications, j'aimerais partager avec vous les grandes lignes de son guide pour une gestion du patrimoine stratégique. Il s'agit d'un guide en 8 étapes vous permettant de faire de meilleurs choix et intitulé : **La richesse : faire grandir, protéger, dépenser et partager** - Editions Warthon School Publishing.

Les huit principes pour une gestion de patrimoine stratégique

Les principes qu'il a développés ont une application concrète que vous soyez responsables de la gestion d'un ou de plusieurs millions dollars, sans égard à la complexité de votre structure familiale ou selon que vous soyez conservateur ou non dans le choix de vos placements. Ces principes assurent une forme de stabilité dans la prise des décisions quel que soit l'horizon de temps.

1 Prendre charge le plus tôt possible : Vous devenez le stratège de la richesse familiale en prenant le processus en charge dès maintenant. À ce titre, vous définissez, avec les membres de votre famille, l'ensemble des valeurs sur lesquelles reposent vos décisions pour la gestion du patrimoine (actifs, dépenses, structure fiscale, rendement attendu, etc.). C'est la base pour déterminer votre stratégie à long terme et l'intégration de vos objectifs et de vos priorités. Prendre de bonnes décisions le plus tôt possible peut avoir un impact bénéfique à long terme et sur plusieurs générations.

2 Aligner les intérêts des membres de la famille et de l'entreprise à la poursuite des mêmes objectifs et des stratégies communes pour la croissance du patrimoine : C'est en quelque sorte l'identité de la famille, la poursuite d'un but commun. Il est démontré que le pourcentage de succès est significativement plus élevé lors d'un transfert d'entreprise entre les générations, si les membres partagent un but commun.

3 Créer une culture de responsabilité : La création d'une culture de responsabilité devient de plus en plus importante au fur et à mesure que les membres participant aux décisions augmentent. Les rôles de chacun doivent être clairement définis. La mise en place d'une grille d'évaluation objective aide à dépersonnaliser la critique des individus si les membres de la famille ne sont pas performants.

4 Capitaliser sur les ressources (les talents) des membres de la famille : Dans les familles de toutes les tailles, le défi est de rassembler et de mobiliser l'expérience, les compétences, les affiliations, les réseaux, l'énergie du groupe.

5 Déléguer, responsabiliser et respecter : Ce principe s'applique aux membres de la famille et à l'équipe de conseillers (comptable, gestionnaire, avocat, assureur, etc.). Après avoir établi vos priorités, les responsabilités de chaque membre et aligné les intérêts de la famille et de l'entreprise, il faut déléguer les activités au jour le jour. Tous agissent dans le meilleur intérêt du groupe.

6 Diversifier mais garder le focus : La diversification de vos placements est fondamentale pour le contrôle du risque. En tant qu'entrepreneur, votre patrimoine s'accumule dans un domaine; il faut rechercher les meilleures façons de diversifier vos portefeuilles

(REER, RRI, CELI, « holding » personnel, etc.). Lorsque l'entreprise est vendue, il faut maintenir la diversification (immobilier, investissement privé, etc.)

7 Errer du côté de la simplicité : Gardez vos choix de placements simples et choisissez ce que vous comprenez au lieu de choisir des structures complexes. L'approche la plus simple est très souvent la meilleure. Partagez tout avec les membres de votre groupe pour éviter que le doute et le manque de confiance s'installent.

8 Développer la relève et sa compétence en gestion de patrimoine : Certains membres de la famille auront déjà un goût plus prononcé pour la gestion de patrimoine. Encouragez un membre qui poursuit une voie différente et qui se distingue par une formation spécifique dans le domaine de l'économie ou de la finance. Aller chercher une expérience tangible auprès d'une des firmes réputées en gestion de patrimoine avant de se joindre à l'entreprise familiale pourra faire profiter aux autres de l'expérience qui sera une source de valeur ajoutée.

Je vous recommande la lecture complète du livre de Stuart E. Lucas dans sa version originale le titre est : *Wealth : Grow it, Protect it, Spend it and Share it.*



Parce qu'il y a mieux à faire avec du papier!



INSCRIVEZ-VOUS
TRANSMETTEZ
ÉCONOMISEZ

Transmettez vos **Relevés d'emploi (RE)** par Internet.

Cliquez servicecanada.gc.ca/reweb
Composez le 1-800-367-5693
(Centre de services aux employeurs)
(ATS : 1-855-881-9874)
Visitez un Centre Service Canada

Service
Canada

TCAQ

TABLES DE CONCERTATION AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Les Tables de concertation agroalimentaire ont comme principale mission de faire la promotion du secteur bioalimentaire de la région à laquelle elles sont attachées. Elles font le lien entre les instances gouvernementales, les entreprises de production et de transformation agroalimentaire et les différents intervenants du marché, comme les détaillants en alimentation.

Elles sont en majeure partie financées par les centres locaux de développement (CLD), les municipalités (par l'entremise des Conférences régionales des élus), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Union des producteurs agricoles et quelques autres organismes.

Il existe des Tables dans pratiquement toutes les régions administratives du Québec, couvrant ainsi le territoire québécois presque dans son ensemble.

Les détaillants en alimentation à la recherche de produits de leur région peuvent faire appel à la Table de concertation agroalimentaire de leur région. Sachez que les Tables organisent aussi des activités destinées à leurs membres ou aux entreprises de leur région. Il est donc possible de communiquer avec les Tables pour explorer les possibilités d'organisation d'activités de promotion ou de formation.



Goûtez Lanaudière!

La campagne Goûtez Lanaudière!, qui fait la promotion des entreprises de production et de transformation agroalimentaire et des détaillants en alimentation qui les mettent sur leurs tablettes, est de retour pour une quatrième édition. Encore une fois cette année, le nombre d'entreprises qui participent à la campagne a augmenté, passant d'une quarantaine lors de l'édition initiale à plus du double cette année.

Le Répertoire Goûtez Lanaudière! sera de retour, tout comme le site Internet goutezlanaudiere.ca. Notez que ce dernier a subi une refonte en profondeur à l'été 2011. Des affiches, suspendues au plafond chez les détaillants participants, présentent aussi des produits de la région assortis d'une photo et de la ville de production ou de transformation d'où ils proviennent.



Quelques nouveautés s'ajouteront au cours de cette année. En effet, une première version d'un catalogue des produits de la région de Lanaudière sera publiée d'ici le printemps 2012. Ce catalogue fournira des informations sur les entreprises, les produits, les formats disponibles, les principales caractéristiques des produits, leurs usages et proposera des recettes à concocter avec les produits décrits.

De plus, le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) et la Table de concertation à laquelle la campagne de promotion Goûtez Lanaudière! est rattachée concentreront leurs efforts afin de promouvoir la tenue de dégustations en magasin.



Afin d'y arriver, le CDBL procédera à l'embauche de dégustatrices qui sillonneront les magasins dans le but de proposer aux clients des supermarchés et boutiques les produits de la région de Lanaudière. Des comptoirs de dégustation aux couleurs agencées à la campagne Goûtez Lanaudière! seront utilisés pour faire la promotion de la campagne elle-même, en plus des produits proposés.

Les produits de trois entreprises seront mis en valeur à ces dégustations. Cette façon de procéder offrira aux producteurs et aux transformateurs une option économique aux dégustations de trois jours et leur permettra de mieux moduler les dégustations selon le moment du jour où elles sont offertes.

En terminant, afin d'améliorer le fonctionnement de la campagne et d'évaluer les retombées des différentes activités, des détaillants en alimentation seront impliqués, dans le cadre de divers comités, afin d'optimiser les résultats pour eux et pour les producteurs et transformateurs. Nous en profitons, par ailleurs, pour remercier les détaillants qui participeront aux différents comités.

Si vous souhaitez recevoir plus d'information sur la campagne Goûtez Lanaudière!, communiquez avec Martin Plante, coordonnateur de la campagne, au 450 753-7486, poste 248 ou, par courriel, mplante@cdbl.ca.

SIAL 2012

Marché de l'alimentation Nord-Américain

Canada

Montréal

• sialcanada.com •



9, 10, 11 MAI

2012

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

un événement
comexposium
The place to be